

FINI LE SAC JAUNE JETABLE PLACE AU CABAS REUTILISABLE

Pourquoi ?

Les emballages (poubelle jaune) sont actuellement triés chez les usagers soit dans des sacs jaunes transparents déposés dans les bacs à couvercle jaune, soit jetés en vrac dans les colonnes dédiées. Ils sont ensuite **collectés par les services de Pontivy Communauté**, puis pris en charge par le SITCOM-MI (syndicat de traitement des déchets) qui les **transportent au centre de tri PAPREC Bretagne au Rheu (35)** où ils sont triés par matière afin de permettre leur recyclage.

Depuis quelques années, **la qualité du tri des emballages est en forte baisse**. Cela signifie que l'on y retrouve en grande quantité des déchets autres que des emballages (erreurs de tri), que le centre de tri doit faire incinérer ou enfouir.

Ce coût d'élimination est facturé à Pontivy Communauté, il représente environ **250 000 €** par an (**280 000 € en 2023**). A cela s'ajoute le coût important des sacs jaunes (114 000 € en 2023).

Les refus de tri ont atteint 811 tonnes en 2023, soit environ 16,6 kg/habitant.

On y retrouve des emballages pleins, du verre, des objets divers, des déchets alimentaires, des masques, des ordures ménagères diverses...et des sacs noirs entiers !

Ces erreurs se retrouvent pour une grande majorité dans les sacs jaunes. En parallèle, **le tri en vrac dans les colonnes est de meilleure qualité.**

Ce constat a conduit à une **réflexion sur la suppression des sacs jaunes**, source d'économies, de meilleure qualité du tri des emballages et d'un risque moindre de saturation des colonnes.

Comment ?

Les sacs jaunes ne seront plus distribués, mais les foyers seront équipés d'un sac cabas, réutilisable et lavable, pour y stocker leurs emballages avant de les **vider en vrac** dans les conteneurs dédiés.

Il faudra simplement veiller à bien fermer le bac afin d'éviter l'envol des déchets. Certains bacs ont été équipés de coupe-vent, appelez-nous si vous rencontrez des problèmes de ce genre.

À partir du 1^{er} juillet, ces sacs cabas seront **distribués gratuitement en mairie** à raison d'un sac par foyer, lors de distributions uniques.

Les consignes de tri ne changent pas : tous les emballages sans exception (en plastique, en métal ou en carton), bien vidés de leur contenu, sont à trier. Pour rappel, il n'y a **pas besoin de les laver, il ne faut pas les imbriquer, juste les écraser pour gagner de la place**. Ces consignes seront communiquées de nouveau lors des distributions.

Attention : ne pas mettre de sac noir ou opaque dans le bac/conteneur jaune, il sera automatiquement refusé au centre de tri ! Pour protéger les agents de ce site, il leur est demandé de ne pas toucher aux sacs opaques.



En résumé :

Les sacs jaunes transparents donnés par Pontivy Communauté disparaissent au profit de sacs de tri réutilisables ;

Nous vous invitons donc à ne plus utiliser de sacs transparents dans les bacs jaunes : stockez vos emballages dans le sac cabas et videz-le dans les conteneurs les plus proches de chez vous ;

Les consignes de tri ne changent pas : si c'est un emballage, il se trie ;

Les sacs cabas sont à récupérer en mairie à partir du 1^{er} juillet ; contactez votre mairie pour les dates de distribution ;

Les avantages :

moins de déchets ;

moins de risque de bloquer les colonnes ;

moins d'erreurs de tri ;

des économies ;

moins de déplacements en mairie !

Pour toute question :

Numéro vert gratuit

0 800 21 21 06